



De l'eau pour tous, aujourd'hui et pour demain !

Vendée Eau, service public, est en charge de la production et de la distribution de l'eau potable pour les 19 communautés de communes et d'agglomération de Vendée.

Depuis 1961, **Vendée Eau** finance et exploite les équipements nécessaires à l'alimentation en eau potable de près de 430 000 abonnés.

Vendée Eau est ainsi propriétaire de 13 barrages, 11 usines, 12 captages, 80 réservoirs d'eau potable et de 15 000 km de canalisation.

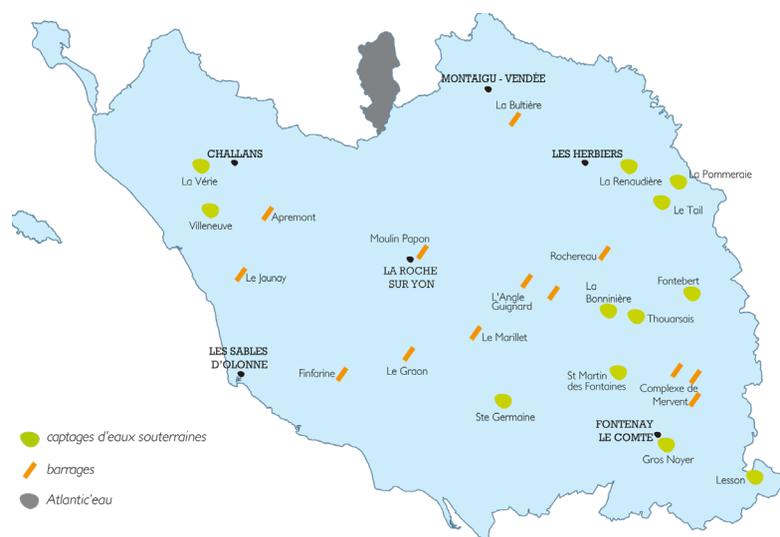
Exemplaire en matière de réduction des fuites sur le réseau public, le rendement est qualifié de « très bon » par rapport à la moyenne nationale.

Sur le département de la Vendée, 94 % de l'alimentation en eau potable (AEP) se fait à partir de réserves d'eau brute de surface. 13 barrages stockent ainsi 55,80 Mm³ d'eau. Ces ouvrages permettent également d'écrêter les crues et d'assurer des volumes pour l'irrigation et le soutien d'étiage. 12 captages d'eaux souterraines permettent de satisfaire les 6% des besoins AEP restants. Tous ces ouvrages sont connectés entre eux par un réseau de canalisations. Ce maillage présente un avantage essentiel pour pallier au manque d'eau de certains territoires.

Chaque année, plus de 40 000 000 € sont investis pour la modernisation et le développement des ouvrages.

A l'écoute de ses abonnés, **Vendée Eau** assure un tarif unique pour tous et stable depuis 10 ans, véritable expression de la solidarité départementale.

OUVRAGES VENDÉE EAU SUR LE TERRITOIRE VENDÉEN





Des projets innovants

Vendée Eau, acteur majeur en matière d'innovation, s'est engagé par différents projets sur l'optimisation de la ressource :

- ◆ Projet Jourdain, démonstrateur pour le recyclage des eaux usées traitées, en vue de sécuriser l'AEP du secteur côtier vendéen.
- ◆ Projet PICTO, outil d'aide à la décision permettant d'optimiser la gestion des ouvrages tout au long de l'année, particulièrement en périodes de crue et d'étiage.

Une nouvelle gouvernance

Suite à la loi NOTRe, les 19 communautés de communes et d'agglomération ont pris par anticipation la compétence eau, et l'ont aussitôt transférée à **Vendée Eau**.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, **Vendée Eau** met en œuvre cette nouvelle organisation, avec un comité syndical regroupant 46 représentants des EPCI membres ; il est présidé par **Eric RAMBAUD**.

8 conseils locaux, au sein desquels chaque commune de Vendée est représentée, ont été mis en place pour rendre des avis consultatifs sur les sujets de la politique locale de l'eau ; ils sont des relais d'information dans leur territoire.

L'organisation

Les services de Vendée Eau sont composés de 80 personnes, répartis en 4 services :

- ◆ Service Contrats, Patrimoine et Abonnés
- ◆ Service Ouvrages et Réseaux
- ◆ Service Action Territoriale et Ressource
- ◆ Service Administratif

La direction est assurée par :



Jérôme BORTOLI - Directeur Général des Services
Eric MIESCH - Directeur Général Adjoint
Olivier DESPRETZ - Directeur des Services Techniques



Vendée Eau

ZAC Bell - 57, rue Paul Emile Victor
85036 LA ROCHE SUR YON Cedex
Tél : 02.51.24.82.00
vendee-eau@vendee-eau.fr

www.vendee-eau.fr